

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 4 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 1.50 4 — 6.50 13 —
Etranger... 2.80 7 — 13 — 25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20 »
L'Étranger... 25 »
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Le professeur Toniolo a envoyé à tous les congressistes de Gènes, au nom de l'Union populaire, une lettre-circulaire qui résume clairement les conclusions du congrès.

Les catholiques italiens se sont ralliés dans la conviction que le but principal de la société est de préserver et de développer la vie religieuse et morale de la nation, d'où naissent toutes les autres vertus civiques.

Ils ont reconnu qu'ils ont le devoir de faire garantir par les lois ce but suprême, et que c'est là le motif le plus urgent qui les pousse à participer à la vie publique du pays, dans la forme et selon les limites permises par l'autorité ecclésiastique.

Pour faire respecter leurs droits et leurs libertés de citoyens, il leur est indispensable de développer leur action sociale parmi le peuple, de telle sorte que leur programme social devienne la base sur laquelle ils veulent ériger la société chrétienne en face du laïcisme et de l'anarchie.

Telles sont les propositions nettes, fermes et précises, qui ont servi de base à l'accord des diverses nuances du parti catholique. Mais, selon M. Toniolo, pour que cet accord soit efficace et durable, il faut que les catholiques italiens professent franchement et intégralement la foi catholique, qu'ils obéissent docilement à la hiérarchie ecclésiastique et qu'ils cultivent les vertus chrétiennes, et principalement la vertu de charité, qui leur fera oublier un passé de divisions.

L'Italie a sa crise vinicole comme le Midi de la France. Le gouvernement a chargé une commission d'étudier les remèdes capables de guérir le mal.

La production moyenne de l'Italie s'élève à 40 millions d'hectolitres, qui ne trouvent qu'un pénible écoulement.

L'année dernière, la récolte a été très abondante; il s'agit aujourd'hui d'écouler un surplus de 15 à 20 millions d'hectolitres. Le marquis di Rudini, chef de l'ancienne droite parlementaire et grand producteur de vin, a proposé un remède radical, qu'on recommande aussi aux vigneron français: c'est de restreindre la culture de la vigne. Au lieu de favoriser le développement du vignoble, l'Etat devrait le limiter. En Italie, il dépense un million pour développer la culture de la vigne et combattre le phylloxéra; qu'il laisse dorénavant ce soin aux particuliers et qu'il emploie cette somme à combattre la fraude des vins.

Tel est le remède proposé par le marquis di Rudini. Ce remède ne sera pas du goût des petits propriétaires, qui ne peuvent surmonter la crise que par l'appui de l'Etat.

M. Combes vient de publier, dans la Nouvelle Presse libre de Vienne — il écrit volontiers dans les journaux qui payent bien — un second article sur la situation des catholiques en France.

L'inventeur de la dernière persécution estime qu'il a réussi et que l'Eglise en France est morte. Il réclame indirectement qu'on se montre reconnaissant envers lui. Mais, en terminant, il annonce que l'Eglise — il dit « le pèbre clérical » — pourrait bien ressusciter. Et l'on est ainsi averti que la France pourrait avoir besoin de nouveau de M. Combes. Lui ! toujours lui !

Lemoine, le pseudo-fabricant de diamant, a été remis en liberté provisoire, et il est appelé à fournir la preuve de son invention devant des experts. Il est embarrassé, et le

quart d'heure de Rabelais était une bien passagère angoisse à côté de la sienne.

Si, dans une prochaine séance, il ne fait pas briller des diamants, il lui sera difficile de les remplacer par de la poudre qu'il jetterait au yeux de son jury, et il rentrera en prison pour méditer sur le triste sort des alchimistes qui ont voulu chercher la pierre philosophale.

On sait que Lemoine était accusé par un sieur Wernher, directeur d'une compagnie de mines diamantifères du Sud-Africain, de l'avoir trompé en lui faisant croire à la possibilité d'obtenir du diamant artificiel.

On se demandait quel intérêt Wernher pouvait avoir à subventionner les recherches d'un fabricant de diamant, le succès de cette fabrication devant porter un coup mortel à l'exploitation des mines et au commerce du diamant en général, en avilissant les prix.

On prétend que Wernher est une espèce de Rochette du diamant; qu'il a lancé des valeurs diamantifères dont la cote ne répond pas au rendement des mines, et qu'il avait, par conséquent, besoin de trouver du diamant ou du simili-diamant, pour faire croire à la richesse de la mine qu'il a mise en actions.

Notons que Wernher est ou fut un associé du financier Beit, le grand ami de M. Chamberlain et qui passe pour l'avoir décidé à entreprendre la guerre contre les Boers.

Le dévergondage des théâtres parisiens devient tel que la police est obligée d'intervenir. Sur les scènes de nombre de petits théâtres, la nudité s'étale sans voile. Des spectateurs, pourtant peu délicats, ont jugé qu'on allait tout de même un peu loin et ont protesté. Ils ont été expulsés, avec le concours des agents! Mais bientôt, les agents ont reçu l'ordre de prêter main forte à la morale, et non à ceux qui l'outragent. Dans d'autres théâtres, on joue des pièces qui ont pour thème le vice illustré par les procès de Berlin. Les spectateurs ont hué; la police, au lieu de faire baisser le rideau, a expulsé les « perturbateurs ». L'amoralité judiciaire explique l'amoralité scénique et cynique.

Aux Chambres fédérales

Berne, 9 avril.
La séance de clôture dans les deux Conseils n'a ressemblé aucunement aux anciennes séances dites de protocole. Au contraire, la lecture du procès-verbal a été supprimée et le bureau en a été chargé, comme a dit plaisamment M. Scherrer, par un vote de confiance de l'Assemblée.

Malgré la hâte des députés à reprendre le chemin de leurs foyers, pour y retrouver, selon les vœux de M. Spiser, le printemps qui les a fois pendant leur séjour à Berne, on a eu la patience d'entendre les rapports de M. Wagnor (Saint-Gall) et de M. Kunz (Berne), l'un au Conseil national, l'autre, au Conseil des Etats, sur la subvention annuelle de 20,000 francs que le Conseil fédéral proposait d'accorder au bureau central permanent destiné à faciliter la participation de l'industrie, du commerce et de l'agriculture suisses aux expositions internationales.

Ce nouveau rouage sera semi-officiel et semi-privé, en ce sens que la Confédération aura le droit de se faire représenter par trois délégués dans la commission permanente.

L'institution que la Confédération va subventionner complètera la série des secrétariats permanents organisés par les industriels, les ouvriers et les paysans. L'idée de cette création a été émise par l'Union suisse du commerce et de l'industrie, l'Union suisse des arts et métiers et l'Union suisse des paysans. Ces forces collectives représentent en quelque sorte toute la Suisse travailleuse et productrice. Elles ont trouvé en M. Deucher l'homme accueillant qui a l'esprit ouvert à tous les vrais progrès. On a prétendu,

il est vrai, que les expositions ont fait leur temps et qu'elles ne rendent plus les services qu'en attendait le monde de l'industrie et de la production. Or, les intéressés eux-mêmes déclarent que c'est une erreur et citent l'exemple des autres nations qui, loin de supprimer les expositions, les multiplient plus que jamais, avec le concours éclairé des gouvernements.

Le but du comité permanent des expositions est de mettre à l'étude les propositions en général et de préparer à temps la participation de la Suisse aux expositions internationales en particulier.

Comme on le pense bien, il n'y a pas eu d'opposition contre cette utile innovation, et les Chambres ont pu se séparer avec le sentiment du devoir accompli.

Le jugement de Schwyz

Les seigneurs radicaux ont la dent dure pour les petits journalistes!

C'est la réflexion que tout le monde aura faite en apprenant le jugement rendu par le tribunal cantonal de Schwyz, sur la plainte de M. le conseiller d'Etat colonel Wyss, contre M. Frei, ancien rédacteur de l'Einsiedler Anzeiger.

Six jours de prison et 500 fr. de dommages intérêts pour un article de journal!

Doux pays! disait Forain.

Un pareil verdict, en effet, apparaît exorbitant. Il rappelle les plus mauvais jours de la presse, sous Napoléon III.

Mais que dire quand on connaît les faits de la cause? Le lecteur répondra.

L'Einsiedler Anzeiger est un journal d'une tenue excellente. Son ancien rédacteur, M. Frei, est un homme d'une loyauté et d'une honnêteté hautement reconnues. Il ne s'agit ni d'un journal à scandales, ni d'un folliculaire de bas étage, mais d'un journaliste consciencieux, adversaire intrépide mais franc.

Or voici ce qui est arrivé:

On se chamailla, au pays de Schwyz, entre partis, sur la question des droits populaires, comme dans maint autre canton. Seulement, il y a une différence. Tandis qu'ailleurs les minorités libérales réclamaient à cor et à cris l'extension des formes démocratiques, celle de Schwyz n'en veut rien entendre. Elle est anti-proportionnaliste — ce qui n'est d'ailleurs pas une hérésie démocratique —; bien plus, elle s'est défendue avec acharnement contre l'introduction du vote au bulletin secret et a tenu mordicus, jusqu'au dernier moment, pour le maintien du vote public à main levée, comme en Prusse ou comme chez nous sur la place du château de Bulle, en 1853.

Or, il y a environ une année, ces questions (chauffées en fort les esprits) à Schwyz. Le Grand Conseil retenu de grands éclats oratoires, pour et contre la proportionnelle. M. le conseiller d'Etat colonel Wyss descendit dans l'arène, comme chef du parti libéral-radical, et fit des déclarations surprenantes, sur les motifs que ses corréligionnaires politiques avaient de s'opposer à l'introduction de la proportionnelle. M. Wyss dit, entre autres, que son parti avait quelquefois intérêt à cacher son pavillon.

Ces paroles soulevèrent dans la presse des commentaires peu flatteurs pour la franchise du parti libéral-radical schwyzois. M. Wyss regretta sans doute qu'il n'eussent échappé et chercha, dans la polémique qui s'ensuivit, à se tirer d'affaire le plus avantageusement possible.

On contesta, ergota. Tant il y eut qu'à la fin quelqu'un s'avisa d'invoquer le protocole de la séance où M. Wyss avait fait ses déclarations.

Ici, coup de théâtre. Le page du protocole du Grand Conseil avait été recouvert d'une feuille collée sur une partie du texte du discours de M. Wyss et portant une version de ce discours différente de celle primitivement protocolée. Il crut les yeux que cette variante s'inspirait des polémiques en cours. La substitution de texte avait donc eu lieu après l'approbation du protocole par le Grand Conseil.

La découverte était pénible. Elle occupa le Conseil d'Etat, qui interrogea le chancelier, lequel reconnut avoir « rectifié » le passage en question, sur le désir de M. le conseiller d'Etat Wyss. L'attitude de ce dernier fut un aveu, encore qu'il cherchât à échapper par la tangente aux questions précises qu'on lui posait. L'impression générale fut un sentiment de gêne.

turd, les partis furent aux prises dans le district d'Einsiedeln, sur la question du suffrage public ou secret. Les polémiques furent vives. Après la bataille, l'Einsiedler Anzeiger publia une correspondance — indiquée comme telle et qui ne pouvait être prise pour un article de la rédaction — dans laquelle on tirait la leçon du scrutin. Cette correspondance contenait les deux passages suivants: « Cette déclaration (un factum libéral), le des inaitaire la traite avec la même indifférence stoïque que si c'était une page arrachée du protocole du Conseil d'Etat... un pareil document est précieux; c'est la classique vision judiciaire ad memoriam perpetuam; c'est le témoin redouté des fripons et des fourbes modernes, un document qu'aucune falsification de protocole n'infirmera. »

Le colonel Wyss voulut voir dans ce passage une atteinte à son honneur. Il porta plainte.

Il y avait, il est vrai, dans l'article une erreur matérielle: on y parlait du protocole du Conseil d'Etat, alors que le protocole qui avait subi la substitution qu'on sait était celui du Grand Conseil. Nous ne savons si le plaignant s'est prévalu de cette confusion et si le tribunal en a fait état pour admettre sa plainte et lui donner la sanction draconienne que nous avons dite. Quant à la rectification du protocole du Grand Conseil, l'avocat du prévenu a cru pouvoir faire remarquer qu'il était difficile de pouvoir contester qu'elle eût le caractère d'une falsification, étant donné qu'elle a été faite alors que le texte primitif devait être considéré comme définitif et qu'aucun changement ne pouvait y être licitement apporté qu'avec l'assentiment du Grand Conseil, qui avait approuvé le protocole. Ici non plus, nous ne savons pas à quel avis le tribunal. Mais nous savons que l'arrêt de première instance a admis que l'altération du protocole avait été un acte fautif (bemängelt werden kann).

Mettions que le terme de « falsification » ait été excessif, comme emportant l'idée d'un acte odieux, alors que le fait reproché à M. Wyss ne méritait pas une aussi forte épithète. Mais ne devait-on pas tenir compte au journaliste de l'excitation de la polémique? N'y avait-il pas lieu de considérer qu'il s'agissait de faits politiques et non d'actes de la vie privée? Que, dès lors, l'incorrection imputée à M. Wyss relevait d'un code plus indulgent et que le reproche qui lui en était fait n'atteignait point son honneur?

Le Tribunal cantonal de Schwyz a eu un cœur de roc. Il a rendu une sentence dont la dureté étonne. Un journal compte le nombre d'amis politiques qui plaigment qui siègent dans le temple de la Thémis schwyzoise. Il en a trouvé cinq, sur neuf juges. En mettant à part le président, la proportion est de cinq à trois. N'est-il pas fâcheux qu'une sentence heurte tellement le sens de la modération qu'elle oblige à chercher son explication dans les eaux troubles de la politique?

Que dirait la presse libérale si, au lieu d'un journaliste conservateur c'eût été un combre radical que le Tribunal de Schwyz eût traité avec une pareille rigueur, et que ce Tribunal, au lieu d'être composé en majorité de libéraux, le fût de conservateurs?

P.-S. — Nouveau coup de théâtre. L'auteur de l'article condamné se révèle dans l'Anzeiger d'hier. C'est le Dr Meinrad Gyr, juge au tribunal de district. M. Gyr se déclare prêt à subir la prison infligée à M. Frei, qui a chevaleresquement essuyé pour lui les peines de ce procès.

ÉTRANGER

La France au Maroc

Le général Lyautey et M. Regnault ont quitté Casablanca hier jeudi et s'embarqueront à Tanger. De là, ils se rendront l'un et l'autre à Paris, pour rendre compte de leur mission.

Le fait que les troupes du général d'Amade ont trouvé Settât abandonné donne l'impression que Moulay Hafid ne se sent pas en état de s'opposer aux armes françaises et que la reconnaissance qu'il avait envoyée en avant dans l'espoir de soulever le s-tribus de la région a complètement échoué dans sa mission.

Le général d'Amade va établir à Settât un poste permanent. On peut dire que la Chaouïa est pacifiée jusqu'au territoire de M'dakra.

A la frontière algérienne, la harka (troupe) de Moulay Hafid, dont on a fait un épouvantail, se réduit à peu de chose: 1800 fantassins et 500 cavaliers, qui ne sauraient être bien inquiétants. Cependant le commandement français a établi le long de la frontière des postes avancés, qui couvrent toute la ligne du chemin de fer, d'Aïn-Sefra à son point terminus.

LES VOYAGES DE GUILLAUME II

L'empereur Guillaume II et l'impératrice ont pris part mercredi, à Palerme, à un dîner donné en leur honneur par le duc et la duchesse d'Orléans.

Le Hohenzollern, ayant à bord les souverains allemands, le prince Auguste et la princesse Victoria, est parti hier matin jeudi pour Corfou, escorté du cuirassé Hambourg et du destroyer Slesinger.

Le Hohenzollern devait arriver à Corfou ce matin vendredi, à 11 h. 15.

Après des bruits répandus sur les prétendus projets de Guillaume II, l'officielle Correspondance de l'Allemagne du Sud écrit:

L'empereur fait un voyage d'agrément et qui n'est lié à aucun plan préconçu et définitif, dont l'arrangement dépend des circonstances atmosphériques. L'empereur prolonge ou raccourcit à son gré son séjour dans certaines villes.

La seule chose certaine, c'est que l'empereur sera à Vienne dans la première quinzaine de mai, probablement le 7 mai.

Ces dires sont confirmés par la dépêche suivante de Vienne:

Outre l'empereur Guillaume, les souverains suivants se rendront à Vienne à l'occasion du jubilé de l'empereur François-Joseph: le prince-régent Léopold de Bavière, les rois de Saxe et de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade, de Mecklembourg-Schwerin et d'Oldenbourg, les ducs d'Anhalt, Saxe-Cobourg-Gotha, les princes de Schaumbourg-Lippe et de Lippe-Deudold.

Enfin la revue Die Standard écrit: L'empereur ira à l'île Wight pour prendre part aux régates de Cowes; il se rendra ensuite à Londres, où il assistera aux jeux olympiques.

Cette information, qui nous est donnée de la meilleure source, prouve que l'affaire Tweedmouth n'a laissé aucune trace.

Ménélik et la France

L'Adour, ayant à bord M. Klobukowski, envoyé de la France à Addis-Ababa, est parti de Port-Saïd pour Marseille.

M. Klobukowski rapporte d'Abyssinie une excellente impression. Il a trouvé Ménélik entièrement disposé à ouvrir largement le pays aux intérêts des Européens qui sont eux-mêmes respectueux des siens.

La négus a consenti, très amicalement, à tous les arrangements nécessaires à l'achèvement du chemin de fer français.

M. Klobukowski dit que Ménélik est un souverain très intelligent, sage, modéré, tout désireux de faire progresser l'Abyssinie grâce aux bienfaits de la civilisation européenne.

Mort du comte Tornielli

Le comte Tornielli, sénateur du royaume d'Italie, ambassadeur à Paris depuis 1895, a succombé hier jeudi à 4 h. 45, entouré de la comtesse Tornielli et du personnel de l'ambassade.

Joseph Tornielli-Brusati de Vergano, d'une ancienne famille aristocratique, était né à Novare en 1836. Il a été successivement ministre à Athènes et à Bucarest au moment de la guerre turco-russe, puis ambassadeur à Madrid et à Londres, où il conduisit les négociations de l'entente anglo-italienne. Après le traité de Berlin, le comte Tornielli avait été secrétaire général du ministère des affaires étrangères à Rome; c'est à cette époque qu'il fut nommé sénateur.

Paris fut le dernier poste du comte Tornielli-Brusati. Il y a succédé au comte Ressenmann et a présenté ses lettres de créance le 20 janvier 1895.

Chine contre Japon

Une assemblée des femmes de la province de Kouan-Toung, tenue à Canton, et très fréquentée, a décidé d'étendre le boycottage des marchandises japonaises. Les assistantes se sont présentées en tenue de deuil, pour manifester la tristesse qu'elles ressentent de l'humiliation qu'a subie la Chine en rendant le Tatsu-Maru.

Une histoire du drame de Lisbonne

Dans le Temps, M. Joseph Galtier, qui avait fait, à l'avance, des événements de Portugal, une prédiction qui s'est vérifiée, raconte une histoire de l'attentat qu'il tient d'un des principaux conjurés.

Le complot du 1<sup>er</sup> février, raconte-t-il, avait été au début une conjuration beaucoup plus vaste. Il s'agissait d'attaquer le palais royal, d'enlever la famille royale en respectant les personnes, et de proclamer la république. Le complot échoua par l'indiscrétion d'un des conjurés, et c'est alors que survinrent les arrestations du 26 janvier; sur le conseil de Franco, le roi ne se montra pas.

C'est à la suite de ces mesures qu'un très petit nombre de personnes, cette fois, préparèrent l'attentat du 1<sup>er</sup> février.

LES PÈRES BLANCS

Le gouverneur anglais de l'Ouganda a écrit au Times une lettre où il fait l'éloge de la mission algérienne des Pères Blancs, avec lesquels il tâche d'enrayer la maladie du sommeil et soigne ses victimes. La lettre expose les ravages du terrible fléau et adresse au public anglais un appel chaleureux pour venir en aide aux Pères Blancs. Plus de 20,000 malades demandent encore à être secourus. Le Times s'associe chaudement à cet appel.

Attentat en Perse

A Téhéran, on a tiré dans la nuit de mercredi à hier sur la femme du ministre d'Autriche-Hongrie et celle du ministre de Russie, alors qu'elles retournaient d'une soirée.

Ces dames n'ont pas été blessées.

Les Etats-Unis et le Venezuela

Le New-York World assure que le gouvernement américain prépare une expédition contre le Venezuela, au cas où le Sénat l'autoriserait à agir, pour amener le président Castro à donner satisfaction aux réclamations américaines.

On évalue à 15,000 hommes de troupes de terre et à 1000 soldats d'infanterie de marine l'effectif nécessaire pour cette expédition. On ne sait si le contingent disponible sur les 66,000 hommes que compte l'armée régulière des Etats-Unis pourra fournir cet effectif et si les moyens de transport seront suffisants.

EN MACÉDOINE

Des nouvelles consulaires de Constantinople annoncent que, depuis le 4 avril, les comitadjis grecs ont été faits prisonniers par les troupes dans trois endroits des environs de Monastir et que d'autres ont été tués.

LES FORTIFICATIONS AUX PHILIPPINES

On mande de Washington à l'Evening Standard que le gouvernement américain a décidé d'envoyer cette semaine 2500 hommes aux Philippines, afin d'activer les travaux des fortifications de l'île du Corréridor, située à l'entrée de la baie de Manille.

La cruauté dans les syndicats socialistes

LE BAYARD

Le lock-out parisien continue. Un grand nombre de chantiers sont fermés. Les ouvriers ont répondu au lock-out par la grève et tentent de déboucher ceux de leurs camarades qui continuent à travailler. Quelques bagarres, heureusement sans gravité, se sont produites aux abords de la Bastille.

Si l'on en croit l'Éclair, les syndicats exerçaient depuis quelque temps une véritable tyrannie dans les chantiers. La surveillance des ouvriers n'appartenait plus aux contremaîtres, mais à des délégués élus par les ouvriers et qui prenaient le titre de « maires ». Ces maires avaient pour tactique de faire partir les non syndiqués, d'organiser le sabotage, etc. Quand un ouvrier ne voulait pas obéir au maire, on le passait au bayard. On passa aussi au bayard des ouvriers qui travaillaient beaucoup, qui « rendaient trop ».

renversé, cloué à une semelle de bois, muni à ses deux extrémités de deux bras ou bran-

toilettes les plus élégantes mêlés aux solennels habits noirs.

Le stathalter, un vieillard menu et ans apparente, était en compagnie d'un

Le prince de Hohenzollern, très amusé, dit

Nouvelles religieuses

Mgr Amette, Cardinal. Le Pape a décidé que le prochain Consistoire se tiendrait entre le 15 et le 30 juin de

Le prince de Hohenzollern, très amusé, dit

Nouvelles diverses

L'archéologue français M. Clermont-Ganneau a découvert, au cours des fouilles pratiquées dans l'Éléphantine, en Égypte,

Cantons

BERNE

Candidature socialiste. Le parti socialiste du Mittelland a décidé de

BALE

Ecotiers à la Buffalo-Bill. De nombreux pères de famille de Bâle

MOT DE LA FIN

Confédération

La bataille pour les chemins de fer

La mêlée est chaude. Intérêts genevois, intérêts vaudois, intérêts bernois,

Echos de partout

LE TORT DÉRÉ PETIT. M. Weterlé, député au Reichstag raconte

TESSIN

Les élections communales de Lugano. On nous écrit :

La Robe brodée d'argent

PAR M. MARYAN. Quelque chose se pinça dans les traits de Mme Desmoutiers, et elle fit un geste

Séverin un peu sèchement. Je n'ai point l'intention de me mêler de n'importe

Voici les résultats : Elus au conseil communal : 7 libéraux,

VAUD

Un compatriote fâché. La Revue est très ennuyée qu'on ait trouvé

NEUCHÂTEL

Les catholiques de La Chaux-de-Fonds. On nous écrit :

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne, 9 avril. Une station de viticulture.

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

— J'aimerais à prier sur la tombe de vos parents,

— Elle regarda avec une tristesse soudaine

— Ma mère repose ici, dit-elle, montrant

— Elle avait, le matin, placé sur la tombe

— Marie-Yvonne-Hélène Le Du, épouse

— Elle est morte à ma naissance, dit

— Elle baissait instinctivement la voix.

— J'ai eu longtemps qu'une espèce de malediction

— Elle ne faut pas penser à de pareilles

— Le mot qu'elle avait prononcé : « J'ai

— Elle prit la vie de sa mère », assombriait

— Et votre père ? reprit-il, cherchant

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

VAUD

Un compatriote fâché. La Revue est très ennuyée qu'on ait trouvé

NEUCHÂTEL

Les catholiques de La Chaux-de-Fonds. On nous écrit :

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne, 9 avril. Une station de viticulture.

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

— J'aimerais à prier sur la tombe de vos parents,

— Elle regarda avec une tristesse soudaine

— Ma mère repose ici, dit-elle, montrant

— Elle avait, le matin, placé sur la tombe

— Marie-Yvonne-Hélène Le Du, épouse

— Elle est morte à ma naissance, dit

— Elle baissait instinctivement la voix.

— J'ai eu longtemps qu'une espèce de malediction

— Elle ne faut pas penser à de pareilles

— Le mot qu'elle avait prononcé : « J'ai

— Elle prit la vie de sa mère », assombriait

— Et votre père ? reprit-il, cherchant

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

VAUD

Un compatriote fâché. La Revue est très ennuyée qu'on ait trouvé

NEUCHÂTEL

Les catholiques de La Chaux-de-Fonds. On nous écrit :

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne, 9 avril. Une station de viticulture.

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

— J'aimerais à prier sur la tombe de vos parents,

— Elle regarda avec une tristesse soudaine

— Ma mère repose ici, dit-elle, montrant

— Elle avait, le matin, placé sur la tombe

— Marie-Yvonne-Hélène Le Du, épouse

— Elle est morte à ma naissance, dit

— Elle baissait instinctivement la voix.

— J'ai eu longtemps qu'une espèce de malediction

— Elle ne faut pas penser à de pareilles

— Le mot qu'elle avait prononcé : « J'ai

— Elle prit la vie de sa mère », assombriait

— Et votre père ? reprit-il, cherchant

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

VAUD

Un compatriote fâché. La Revue est très ennuyée qu'on ait trouvé

NEUCHÂTEL

Les catholiques de La Chaux-de-Fonds. On nous écrit :

CHRONIQUE VAUDOISE

Lausanne, 9 avril. Une station de viticulture.

Landry resta silencieux. Elle reprit, songeuse :

— J'aimerais à prier sur la tombe de vos parents,

— Elle regarda avec une tristesse soudaine

— Ma mère repose ici, dit-elle, montrant

— Elle avait, le matin, placé sur la tombe

— Marie-Yvonne-Hélène Le Du, épouse

— Elle est morte à ma naissance, dit

— Elle baissait instinctivement la voix.

— J'ai eu longtemps qu'une espèce de malediction

— Elle ne faut pas penser à de pareilles

— Le mot qu'elle avait prononcé : « J'ai

— Elle prit la vie de sa mère », assombriait

— Et votre père ? reprit-il, cherchant

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

— Il n'est pas ici ; il est allé mourir

— Et ce départ, de cette fin prématurée,

— L'expression d'angoisse passa de nouveau

# FRIBOURG

CONFÉRENCES DE SAINT-NICOLAS

Le salut par l'Eglise est le sujet de la dernière conférence qui sera donnée dimanche par Mgr Basevia, Rm<sup>e</sup> Prévôt. Dans son lumineux exposé de dimanche dernier, M. le chanoine de Weck a fait voir l'Eglise sanctifiant les âmes. La conférence de dimanche 12 avril, établira que l'Eglise, seule dépositaire et dispensatrice des mérites de Jésus-Christ, est seule capable de donner le salut. La conférence expliquera donc la maxime dont si souvent on s'est servi contre le catholicisme pour l'accuser d'intolérance: « Hors de l'Eglise, point de salut. »

Et l'on verra que, comprise comme la doctrine catholique la comprend, cette formule est aussi bien l'expression de la miséricorde que de la justice divine. Ce sujet rempli d'intérêt, nous montrant l'Eglise catholique ouvrant les portes du Ciel à tous les hommes de bonne volonté, sera la conclusion logique et le couronnement de la série des conférences de 1908.

**Le R. P. Coconnier.** — Nous apprenons la mort du R. P. Th. Coconnier, dominicain, ancien professeur à l'Université de Fribourg, subitement décédé à Toulouse, le 8 avril. Le P. Coconnier a laissé un souvenir très vivant chez les nombreux étudiants qui furent ses auditeurs pendant les huit années d'enseignement qu'il a fournies à notre Université, et aussi chez les personnes qui furent en contact avec lui dans notre ville.

Le P. Coconnier était né en 1844, dans le diocèse de Laval. Après avoir fait ses études théologiques à Saint-Sulpice et été ordonné prêtre, il fut pendant quelques années directeur au Grand Séminaire de Laval. Son goût pour l'étude et les sciences ecclésiastiques le conduisit à Rome, où il suivit les cours de la Faculté de théologie de la Minerve.

En 1876, âgé de 32 ans, il entra dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. L'Institut catholique de Toulouse le compta parmi ses professeurs, dès la seconde année de sa fondation; depuis 1878, et pendant douze années consécutives, il y enseigna la philosophie. Il fut appelé à l'Université de Fribourg en 1890, comme professeur de théologie dogmatique et fut un des bons ouvriers de la première heure. Pendant les années scolaires 1891-92, 1893-94, il occupa successivement les charges de doyen de la Faculté de théologie et de Recteur de l'Université. Il fonda, en 1893, la Revue Thomiste, dont il a gardé la direction jusqu'à sa mort. Le mauvais état de sa santé obligea le P. Coconnier à résigner sa charge professorale en 1898. Il se retira à Toulouse, où il ne cessa de s'intéresser aux études ecclésiastiques et à s'adonner au ministère des âmes. Il était depuis quatre ans prieur des Dominicains de Toulouse et vivait retiré, dans un modeste appartement, près du couvent fermé que le P. Lescordaire avait fondé en 1852.

En dehors de divers articles publiés en plusieurs revues et spécialement dans celle dont il était le directeur, le P. Coconnier a édité deux ouvrages estimés: *L'âme humaine*, *L'Hypnotisme franc*. Ce dernier livre est né d'une suite de conférences données à Fribourg, dans la salle de la Grenette, où un nombreux auditoire les suivit avec beaucoup de fidélité et d'intérêt.

Le P. Coconnier était un homme de haute taille et de belle prestance. C'était un noble caractère et une âme enthousiaste et toute juvénile. Que Dieu donne à ce fidèle serviteur la récompense de ses vertus et de ses travaux! L'Université de Fribourg peut être fière de l'avoir compté au nombre de ses maîtres.

## Le square de la route des Alpes

Nous avons publié, il y a quelques jours, le texte d'une pétition qu'un certain nombre de citoyens de notre ville avaient adressée au Conseil communal en vue d'obtenir l'établissement d'un square partant de la maison Wulleret pour aboutir à la jonction de la route et de la rue des Alpes.

Voici la réponse que le conseil communal a adressée aux pétitionnaires:

Messieurs, Nous avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de votre supplique tendant à obtenir de l'autorité communale l'érection d'un square partant de la maison Wulleret pour aboutir à la jonction de la route et de la rue des Alpes.

Nous nous plaignons tout d'abord à relever que votre manière de voir concernant l'utilisation de cet emplacement est, en principe, conforme à la nôtre, car il a toujours été dans notre intention de réserver, sinon la totalité, du moins une bonne partie de cette place à la création d'un jardin accessible au public.

Nous reconnaissons que les arguments que vous développez à l'appui de votre thèse avec une chaleur digne de tous éloges sont d'une étonnante perspicacité et démontrent toute la sollicitude que vous portez au bien-être matériel de l'ensemble de la population fribourgeoise. Nous ne demanderions pas mieux que de nous laisser convaincre par le charme de votre exposé, si le souci de la bonne administration financière de la commune

ne nous faisait pas un devoir d'utiliser ce terrain d'une façon plus rémunératrice pour les finances municipales. L'état actuel de notre Caisse, que nous ne pouvons améliorer, faute de ressources suffisantes et étant donnée l'opposition systématique que rencontre notre projet d'augmentation des impôts, nous commande cette ligne de conduite.

Nous avons, du reste, reçu dernièrement des offres d'achat des terrains en question; de plus, comme nous disposons d'une concession pour établissement public en vue de la suppression de l'auberge du Saint-Joseph, nous aurions une occasion unique de faire une heureuse spéculation, en construisant nous-mêmes à cet endroit un immeuble locatif avec jardin d'agrément.

Quoi qu'il en soit, un plan d'aménagement de l'emplacement que vous indiquez, prévoyant jardins et places à bâtir, est actuellement à l'étude et devra nous être soumis sous peu par notre Edilité, et nous pouvons vous assurer qu'à cet égard nous tiendrons compte, dans la mesure du possible, des vœux exprimés dans votre pétition et de ceux que formera éventuellement une partie plus considérable du public de notre ville.

Veuillez agréer, Messieurs, etc...

**Société de développement de Fribourg.** — Dans son assemblée générale d'hier soir, la Société pour le développement de Fribourg a confirmé, comme membres du comité, MM. Romain Schaller et Ludovic Hartmann, et elle a élu, en remplacement de MM. Antonin Weisenbach et J. G. Späth, démisionnaires, MM. Messer, professeur, et Pierre Zurkinden, coiffeur.

Nous aurons à repasser de cette importante assemblée, où ont été agités des questions et projets intéressants au plus haut degré l'embellissement de notre ville.

**Un vétéran du service postal.** — L'abondance des matières nous a empêché d'insérer hier les intéressantes lignes qui suivent.

Le bureau des postes de Fribourg compte parmi son personnel un vétéran qui a à son actif la belle somme de quarante années de service dans l'Administration fédérale. C'est M. Joseph Kolly, vagnemestre, âgé de 77 ans. Il débuta, vers 1854, comme postillon à Payerne, chez M. Vallotton, maître de poste. De là il passa à Romont, puis à Fribourg. M. Joseph Kolly conduisit la diligence fédérale de Payerne à Morat, de Payerne à Romont et Bulle, de Romont à Fribourg et de Fribourg à Bulle par le Bry. C'est le 1<sup>er</sup> avril 1868 que commença sa carrière d'employé fédéral.

Dimanche dernier, une petite réunion, très intime, a eu lieu à l'Hôtel de Saint-Maurice. Les employés et les fonctionnaires du bureau des postes de Fribourg ont offert un souvenir avec une gerbe de fleurs. M. Bertschi, commis postal, a porté au digne vieillard un toast éloquent.

Quelques chants, exécutés par un chœur d'employés postaux, ont encadré très heureusement cette touchante cérémonie.

L'administration des postes, en reconnaissance des services rendus par son modeste et dévoué serviteur, lui a offert en souvenir une gratification de 150 fr. accompagnée de ses félicitations les plus vives.

**Sociétés de tir.** — Dans la seconde quinzaine de juillet aura lieu à Fribourg un concours de tir exclusivement réservé aux Sociétés de tir du canton. Les Sociétés ne faisant pas partie de la Société cantonale y seront admises aussi.

Ce concours aura lieu au Stand des Daillettes sous les auspices de la Société de Tir de la ville de Fribourg et coïncidera avec un grand tir organisé par cette Société.

Il faut souhaiter à ce concours le même succès qu'à celui du Tir cantonal de 1905.

Tout sera mis en œuvre pour rendre cette manifestation sportive cantonale aussi attrayante que possible. La liste des récompenses sera généreusement dotée grâce à quelques dons d'honneur spéciaux. D'autre part, la finance d'inscription sera très réduite.

Toutes les Sociétés qui prirent part au concours de 1905 voudront participer au concours de 1908. Plusieurs se sont déjà annoncés.

**Officiers de passage.** — Mercredi et hier jeudi ont séjourné dans notre ville trente officiers de cavalerie, en cours de tournée dans la région. La troupe a pris ses quartiers à l'Hôtel Terminus. Elle comprenait le colonel Wildbolz, chef d'arme de la cavalerie; les colonels instructeurs de Loys et Schlapbach; les capitaines de Tschamer, Poudret et Roth, et vingt-quatre lieutenants.

La fringante escouade est partie ce matin, à 9 h., pour Romont, où elle cantonnera ce soir. Demain, elle sera à Yverdon.

**Accident.** — Hier matin, jeudi, à la scierie de la Papeterie, à Bulle, le tenancier du Tirage, M. Martin Morand, s'est laissé prendre dans la scie circulaire la main gauche, qui a été coupée net, le pouce excepté.

**Dispute qui finit mal.** — Un citoyen de Bulle et un paysan d'un village voisin ont eu hier soir, jeudi, dans un café du chef-lieu de la Gruyère, une altercation qui finit par quelques coups. Comme on cherchait à séparer les deux adversaires, le paysan glissa sur le sol, tomba et dans sa chute se brisa une jambe, au-dessus de la cheville.

**Conférence agricole.** — Dimanche 12 avril, à 2 1/2 heures de l'après-midi, à l'auberge du Guillaume Tell, à Ursy, conférence de M. B. Collaud, chef de service, sur l'importance des syndicats d'élevage bovin et les obligations des éleveurs.

**Nos foires.** — La foire d'Estavayer, qui s'est tenue mercredi, n'a pas eu l'importance de la foire d'avril 1907. En voici la caractéristique:

Marchands passablement nombreux; chiffre restreint de bêtes bovines exposées en vente; transactions assez nombreuses; prix toujours fort élevés, surtout pour le bétail de choix.

Par contre, il y a eu une grande animation toute la matinée sur le marché aux porcs qui était abondamment pourvu de bons sujets. Les ventes s'y sont faites nombreuses et l'on y a constaté une légère hausse depuis la foire de mars dernier. Chaque année, d'ailleurs, à pareille époque, les prix des porcs fléchissent d'une manière sensible, jusqu'au moment de l'alpage, où la hausse reparait et se maintient généralement jusqu'en automne.

Statistique des entrées: 68 têtes bovines, 382 porcs, 2 chèvres et 1 mouton. La gare a expédié 105 pièces de tout bétail en 9 wagons.

— Mercredi, c'était aussi jour de foire à Rue. La journée a été de faible importance à tous égards. Le mauvais temps en a été la principale cause. Les marchands y furent encore en assez grand nombre, mais le bétail était rare. On y a compté 37 têtes bovines; 79 porcs, 5 moutons et 1 chèvre. Les jeunes porcs s'y sont vendus 65-70 fr. la paire.

Les gares d'Ecublens et Vauderens ont expédié chacune deux pièces de bétail.

On nous écrit à ce propos:

Les résultats des dernières foires de Rue préoccupent sérieusement les amis du progrès, nombreux dans cette région de la Basse-Glâne. La statistique de ces foires ne va pas s'améliorant. Loin de là. Cette sorte de discrédit cause un préjudice considérable aux contribuables de la localité. Et cependant les marchands étrangers se rendent toujours nombreux à Rue: ce sont les vendeurs et le bétail qui font défaut. Les autorités communales font de leur côté tout ce qu'elles peuvent afin de remédier à ce déplorable état de choses. Depuis l'an dernier, la finance d'entrée pour le bétail est supprimée. Cette mesure, qui se fait sentir par un sensible déchet dans la caisse communale, eût dû amener en plus grand nombre aux foires de Rue les campagnards des villages voisins. Nous souhaitons que les paysans glannois, en particulier, répondent mieux désormais aux sacrifices que s'imposent les autorités de Rue et que les marchés de la petite cité reviennent à la joyeuse animation d'antan.

**La réunion des Mères chrétiennes** de la ville de Fribourg aura lieu à l'église de Notre-Dame, le lundi 13 avril, à 7 1/2 h. Sainte Messe, sermon, indulgence plénière aux conditions ordinaires, pour les membres de l'Association.

## SOCIÉTÉS

**Société de chant de la ville de Fribourg.** — Ce soir vendredi, à 8 1/2 h., précises, au local, Hôtel de Saint-Maurice, répétition générale.

**Chœur mixte de Saint-Pierre.** — Ce soir, vendredi, à 8 1/2 h., au local ordinaire, répétition très urgente.

**Deutscher Katholischer Männerverein.** — Versammlung, Sonntag 12 April, Abends 9 Uhr, in der Brasserie Pöter (1 Stock). Vortrag vom hochw. Herrn Redaktor Pauchard, über den Schulkampf in Oesterreich.

## Etat civil de la ville de Fribourg

### NAISSANCES

4 avril. — Junge Marie, fille de Jean maréchal, de Fribourg, Guin et Tavel, et d'Elisabeth Zwahlen, née Bühlmann, rue d'Or, No 94.

5 avril. — Zurkinden, Paul, fils de Philippe, serrurier, de Guin, et de Marie, née Pilet, Planche supérieure, No 212.

6 avril. — Burri, Achille, fils de Joseph, courtier, d'Alterswil et Guin, et de Josephine, née Bavaud, rue des Forgerons, 202.

7 avril. — Hostinger, Elisabeth, fille de Bernard, ouvrier, de Dirlaret et Tavel, et de Marie, née Pittet, Stalden, 20.

### DÉCÈS

4 avril. — Bächler, Oscar, fils de François et de Catherine, née Huber, de Dirlaret, 1 an, Planche supérieure, 223.

Thalman, Marie, fille de feu Paul et de Marie, née Jaquin, de Fribourg, 25 ans, Neuveville, 91.

Daudet, née Weissbaum, Marie, veuve de Simon, de Barberêche, ménagère, à La Corbe, 63 ans.

7 avril. — Magnin, Eugène, époux de Justine, née Morel, d'Estavayer-le-Gibloux, menuisier, à Dompierre, 63 ans.

8 avril. — Küstinger, Maria, fille de Joseph, et de Maria, née Berset, de Dirlaret et Saint-Ours, 7 mois, Lenda, 141.

# Nouvelles de la dernière heure

## Au Maroc

Paris, 10 avril.

Une dépêche de Ber Rechid, en date du 8, annonce l'arrivée d'une colonne venant du bivouac du Boucheron avec les généraux d'Amade et Liantey. Ce retour prématuré est dû à une dépêche parvenue mardi soir, disant que la méhalla hafidienne campée au nord de Settât menaçait Ber Rechid et que de nombreux cavaliers marocains avaient rôlé pendant la journée dans les environs.

M. Regnault, ministre de France au Maroc, a quitté les généraux à l'Oued Amara pour rentrer à Casablanca. On s'attend à partir de cette nuit ou demain pour Settât.

Paris, 10 avril.

Un télégramme du général d'Amade, daté du bivouac des environs de Settât, le 8 avril, à 7 heures du soir, annonce que ce bivouac a été attaqué le même jour, à 3 1/2 heures du matin, par la méhalla de Moulay Hafid comprenant la méhalla de Bou Azaoui, le contingent des Chiadmas, venu des environs d'Azemmour, le contingent des Rahama, venu des environs de Marakech, et les dissidents de certaines tribus chouiias encore insoumises. L'attaque a été repoussée avec un grand sang-froid. Les pertes des ennemis sont importantes. Afin de dégager son bivouac, le général a ordonné dans la matinée une offensive générale. La méhalla hafidienne a été refoulée vigoureusement et poursuivie de crête en crête sur une distance de plus de seize kilomètres de la zone de surveillance du détachement régional installé au nord de Settât. Ce dernier se trouve ainsi complètement dégagé. La vigueur de l'attaque et de la riposte des Français a impressionné fortement les caïds des Mzama et des Ouled Ariz qui, avec leurs enfants et les notables des tribus, accompagnaient les troupes françaises. Un officier a été blessé mortellement, seize sous-officiers ou hommes de troupe ont été blessés, dont deux grièvement.

## L'Armada américaine

Londres, 10 avril.

L'Angleterre a fait savoir aux Etats-Unis qu'elle recevrait avec plaisir dans un de ses ports l'escadre américaine, au cas où il serait possible à cette escadre de venir en Angleterre. Quoiqu'il en soit, Malte, Gibraltar et tous les ports des colonies anglaises lui offriront toutes facilités à son passage.

## L'assassinat du Père Giustino

Rome, 10 avril.

(Sp.) — Une note officielle dit qu'il existerait deux versions de l'assassinat à Derna, dans la Tripolitaine, du Père Giustino, franciscain italien. D'après la première version, le kaimakan de Derna serait impliqué dans l'assassinat. La seconde version, rapportée officiellement par la Porte à l'ambassade italienne, repose sur une dépêche du mutessarif de Benghazi d'après laquelle il existerait des charges contre un Italien de la mission et le kawas italien de Derna.

## Le prince de Monténégro chez le czar

Tsarskoïe Selo, 10 avril.

(Sp.) Hier, jeudi, l'empereur a offert un diner de gala en l'honneur du prince Nicolas de Monténégro. L'empereur a prononcé le toast suivant:

En souhaitant cordialement la bienvenue à Votre Altesse Royale, je m'adresse au chef d'une maison princière slave que des liens de parenté unissent à la mienne; je m'adresse en même temps au souverain d'un pays étroitement uni à la Russie par la communauté de la foi et de la race. Je suis persuadé que la visite de Votre Altesse Royale servira à rendre plus étroite et plus solide encore l'amitié historique qui existe entre la Russie et le Monténégro, amitié précieuse à mon inoubliable père et à laquelle je tiens dans la même mesure que lui. Je joins à la santé de Son Altesse Royale le prince Nicolas de Monténégro, à celle de sa famille, à la prospérité de son vaillant peuple.

## Audience papale

Rome, 10 avril.

Hier jeudi, le Souverain Pontife a reçu en audience, dans la salle du trône, les membres des comités de l'Association internationale de l'Œuvre de la Protection de la jeune fille. Une adresse a été lue par la baronne de Montemach. Pie X, dans sa réponse, a dit toute sa bienveillance, son approbation et ses encouragements formels pour l'Œuvre. Il a reçu ensuite, en audience privée, plusieurs des membres du comité, entre autres la baronne de Montemach, vice-présidente générale, M<sup>lle</sup> Anna de Weck, caissière générale, la comtesse Gropello, avec lesquelles il s'est entretenu des intérêts spéciaux de l'Œuvre de la Protection de la jeune fille.

## Les troubles électoraux de Lisbonne

Lisbonne, 10 avril.

Jusqu'à présent, le nombre des morts de la journée de dimanche s'élève à onze. Il y a de plus de nombreux blessés, dont le cas paraît grave. D'après les douilles trouvées dans l'église Saint-Domingue, on estime que la garde municipale a tiré environ 170 coups de fusil en visant à terre. Parmi les militaires blessés, figurent cinq soldats du 5<sup>me</sup> régiment d'infanterie atteints par les balles de la garde civile au moment où le détachement dont ils faisaient partie passait devant l'église Saint-Domingue.

## Retour de Biarritz

Paris, 10 avril.

(Sp.) — M. Asquith, arrivé à Paris hier jeudi, en est reparti ce matin pour Londres.

## Des aveux

Paris, 10 avril.

On télégraphie d'Etampes au *Main* que Roche, interrogé, a avoué avoir attaqué le train express Paris-Bordeaux avec Albinet et Morin, dit Charlot. Il a touché pour sa part 3500 francs. C'est Charlot qui a tiré les coups de revolver et blessé les deux employés du train. Leur coup fait, les malandrins se sont cachés dans un bois et ont pris le train à la Ferté-Allais.

## Capture

Paris, 10 avril.

Suivant le *Journal*, le parquet attache une grande importance à la capture opérée hier jeudi de trois individus nommés Roussel, Kuhn et Roux, qui transportaient de la dynamite, parce que certains éléments de l'enquête font croire que l'on se trouve en présence d'un complot.

## Thermomètre C.

## SUISSE

### Mouvement ouvrier

Saint-Gall, 10 avril.

Une assemblée de protestation, réunie hier soir jeudi, au Schützen-garten, et qui comptait 500 personnes, a voté une résolution assurant son appui moral et financier aux ouvriers de la fabrique Heine, à Arbon, frappés par le lock-out et aux ouvriers coiffeurs de St-Gall.

## Calendrier

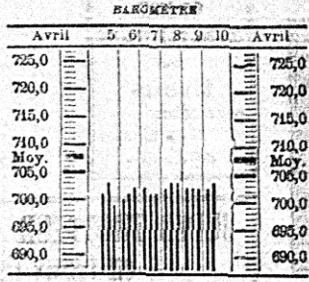
SAMEDI 11 AVRIL

SAINT LEON-LE-GRAND, pape

Saint Léon surpasse tous ses contemporains en prudence, en éloquence et en vertu. Son mérite l'éleva à la Papauté; son éloquence triompha d'Attila, accouru pour ravager Rome, et le fit rebrousser chemin.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 10 avril 1908



| THERMOMÈTRE C. |   |   |   |   |   |   |       |       |   |   |    |       |
|----------------|---|---|---|---|---|---|-------|-------|---|---|----|-------|
| Avril          |   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6     | 7     | 8 | 9 | 10 | Avril |
| 8 h. m.        | 3 | 1 | 1 | 1 | 4 | 0 | 8     | h. m. | 3 | 1 | 1  | 1     |
| 4 h. m.        | 6 | 4 | 2 | 4 | 0 | 7 | 4     | h. m. | 6 | 4 | 2  | 4     |
| 8 h. m.        | 5 | 2 | 1 | 4 | 5 | 8 | h. m. | 5     | 2 | 1 | 4  | 5     |

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 10 avril, à 7 h.

Très beau temps à Vevey, Montreux, Fribourg, Neuchâtel et Bâle. Quelques nuages, sur les rives de nos lacs. Couvert dans une partie de la Suisse occidentale, Neige à Davos.

Température maxima, 7°, à Montreux; minima, -4°, à Davos.

## TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 10 avril, midi.

Temps nuageux et assez froid persistera. Pas de pluies importantes.

D. PLANCHEREL, gérant.

Madame veuve Auguste Majoux-Debonneville et ses enfants, Frédéric et Céleste; Madame veuve von Hellen et ses fils; Madame et Monsieur de Gottrau et leurs enfants; à Bulle; Madame et Monsieur Caben et leur enfant; à Paris, les familles Mehr, Moura, Mivelat et Folly, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

## Monsieur Auguste MAJOUX

leur cher époux, père, fils, frère, neveu et cousin, décédé à Buenos-Aires, dans sa 26<sup>me</sup> année.

R. I. P.

## Une mère intelligente

Évitera de donner du café à ses enfants, comme premier déjeuner, car elle sait trop bien que cette boisson, énervante et débilitante, n'est pas favorable à cet âge. Par contre, et ayant en cela le conseil du médecin, elle aura recours au seul aliment qui convient réellement à tout le monde, c'est-à-dire au délicieux cacao à l'Avoine, marque « Cheval blanc », le déjeuner idéal. Mais en présence des imitations nombreuses, la maman, toujours prudente, exigera que seul le véritable CACAO À L'AVOINE, marque « Cheval blanc » (emballage rouge), lui soit livré. Sa confiance est des plus justifiées.

H 500 Ch 748

**Achetez vos Soieries**  
directement chez le fabricant  
**Guido Kellenberg**  
BERNE  
31, rue de l'Hôpital

Chemins de fer de PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

## Fêtes de Pâques à ROME

Billets d'aller et retour, de 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> classes, de Genève pour Rome délivrés du 5 au 16 avril 1908 aux prix réduits de 163 fr. en 1<sup>re</sup> classe 109 > 2<sup>me</sup>

Ces billets auront une validité de 30 jours et permettront de s'arrêter sur tout le parcours. 1604

# MESDAMES!

Demandez toujours à votre épicié  
**les PATES de S<sup>te</sup> APPOLINE-PÉROLLES**  
surtout les pâtes fines en paquets, fabriquées exclusivement avec des semoules EXTRA et choisies avec le plus grand soin.  
Nouvelles spécialités de pâtes aux œufs: FARFALLINE (papillons), NOUILLES MÉNAGÈRES.

## GROSCH & GREIFF

Rue de Romont, 26

FRIBOURG

Rue de Romont, 26

### Offre spéciale de JUPES

Demandez à choix.

GRAND assortiment DE **tissus** pour robes et blouses de dames

Envoi contre remboursement

Les échantillons de lainages pour robes et blouses de dames seront envoyés sur demande en ville et dehors franco.

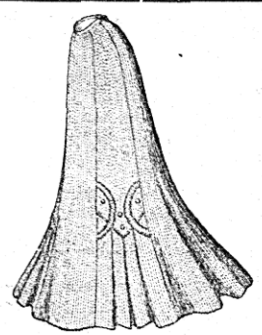
**JUPES TROTTEUR** en tissus fantaisie

**"YVONNE"**

Jupe en bon tissu anglais, devant garni de boutons 2.85

**"MARCELLE"**

Jupe en tissu anglais extra fort, garnie, prix unique 4.25



Jupes NOUVEAUTÉS

**"LOUISE"**

Jupe en alpaga et drap satin, garnie avec tresses et biais, entièrement doublée, très moderne 19.50

**"EUGÉNIE"**

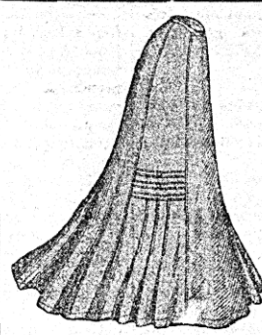
Jupe en petit drap fin, noir et marin, garnie de plis et boutons 24.50

**"CAMILLE"**

Jupe en tissu anglais, rayures et carreaux, garnie de plis et boutons, bonne qualité 7.50

**"CLAIRE"**

Jupe en bon drap anglais, foncé, garnie de boutons et pattelettes, prix unique 12.50



Jupes élégantes

**"MARIE"**

Jupe en joli tissu rayé, avec bordure moderne, plissée, très élégante 14.75

**"BERTHA"**

Jupe en tissu fantaisie, garnie de pattelettes et boutons, avec ou sans bordure, très chic 19.50

**JUPES TROTTEUR** en tissus uni et fantaisie

**"YVETTE"**

Jupe en cheviotte laine, noire et bleu marine, garnie de pattelettes et boutons 5.50

**"AMÉLIE"**

Jupe en bon tissu anglais, avec plis, richement garnie, très avantageux 7.75



### AVIS

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1908 et jusqu'à nouvel avis, les billets ordinaires d'aller et retour de Bulle à Vaulruz et de Vaulruz à Bulle délivrés par les stations de Bulle et Vaulruz du chemin de fer Bulle-Romont donneront aux voyageurs le droit d'effectuer sans supplément leur retour de Vaulruz (C. E. G.) à Bulle ou vice-versa par les trains des chemins de fer électriques de la Gruyère; inversement, les billets ordinaires d'aller et retour de Bulle à Vaulruz et de Vaulruz à Bulle délivrés par les stations de Bulle et Vaulruz des chemins de fer électriques de la Gruyère seront reconnus comme valables au retour dans les trains du chemin de fer Bulle-Romont.

Direction générale des chemins de fer fédéraux.

### A VENDRE maison avec jardin

donnant sur 4 rues, d'une superficie de 594 m<sup>2</sup>, sise à Fribourg, rue de Romont, N° 24 (côté gauche, en montant). Convientrait spécialement pour grand commerce. S'adresser à M. J. Biemy, notaire, à Fribourg. 1300

### AVIS

La soussignée a l'honneur d'informer son honorable clientèle et le public en général qu'elle a repris la boulangerie de la rue des Alpes. On trouvera comme toujours de la marchandise fraîche et de premier choix. H 1609 F 1583. SPÉCIALITÉ DE PETITS PAINS. ON PORTE À DOMICILE. Se recommande, H<sup>me</sup> KESER, rue des Alpes.

### Nouvelle & importante INVENTION dans la branche Eclairage (patentée)

est à vendre pour cause de circonstances. 1620. Offres sous chiffres G-2703 Y, à Haasenstein et Vogler, Berne.

### SUISSE

Enveloppes et cartes avec impression du timbre-poste ancien type, neuves, bande de 5 cent., 1 fr. 50; série enveloppes, 2, 5, 10, 15 cent., 6 fr.; série cartes, idem, 21 fr. 25. N'ont été omis que pendant 2 semaines. 1621. Ernest ZUMSTIG, commerce de timbres, BERNE.

M<sup>me</sup> Maurer, ingénieur, à la Charrière, Avenue de Pérolles, demande une

### cuisinière

expérimentée et très au courant de la tenue d'une maison soignée. H 1167 F 1215. On désire placer un **garçon** robuste et intelligent, ayant une bonne instruction, dans une maison de fabrication ou de commerce, où il aura l'occasion de faire un bon apprentissage de commerce. Offres sous chiffres H 1641 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1612

### ON DEMANDE

pour tout de suite, dans une bonne famille catholique du district de la Singine, un

### jeune homme

sachant bien traire. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille assurée. Gage selon entente. S'adresser sous H 1638 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 1613

### ÉPICERIE vins & liqueurs

A vendre, un bâtiment bien placé, ayant un magasin d'épicerie, vins et liqueurs. S'adresser au notaire P. Doux, à Payerne. 1619

### Mises de bétail

Mercredi 15 avril, à 10 h. du matin, à l'auberge de la Grua, à Vaulruz, le soussigné vendra en mises publiques, 20 mètres-vaches prêtes, vèlées, ou le veau garanti pour l'autonne, 1 taureau pie-noir de 1 1/2 an, et 1 taureau pie rouge de 2 ans, 4 génisses de 2 ans, le tout bétail de montagne, et 4 bons chevaux de trait. Long terme de paiement. Jean Mailhard.

### Cuisinière

On demande une jeune personne sachant faire une bonne cuisine bourgeoise; place à l'année. H 10677 C 1307. Envoyer certificats au Restaurant des Armes-Réunies, à La Chaux-de-Fonds.

### Magasin à louer

pour de suite, au haut de la rue de Lausanne, côté droit. S'adresser par écrit sous chiffres H 3007 F, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Fribourg. 118

### A LOUER

pour de suite, deux appartements de 5 pièces, chambre de bain et mansarde, chauffage central, gaz et électricité. S'adresser à M. Cimma, ferblantier, Avenue de Pérolles. A la même adresse, à louer de beaux locaux pouvant servir pour dépôt, atelier ou magasin. H 212 F 428

### On prendrait

en pension 1 ou 2 enfants. Bons soins et bonne éducation assurés. S'adresser sous H 1516 F, à l'agence Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1498

### Au pair

Une jeune fille de bonne famille catholique de la Suisse allemande, désirant fréquenter l'École de commerce, ou recevoir en échange, dans la même famille, un jeune homme ou une jeune fille désirant suivre l'École secondaire, à Neuchâten, à la Chute du Rhin, ou l'École cantonale de Schaffhouse, pour apprendre la langue allemande. Vie de famille et bon accueil sont garantis. Ecrire sous chiffres K. M. St. poste restante, à Neuchâten, à la Chute du Rhin. 1422

### DOMESTIQUE

On demande un jeune homme connaissant bien les travaux de la campagne, sachant traire et sachant conduire les chevaux. Entrée tout de suite. Adresser les offres sous chiffres H 1800 I, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, St-Imier. 1592-656

### Cuisinière

pourrait entrer, à la fin du mois, chez modeste de campagne. Gage: 35 50 fr., selon aptitudes. Offres avec certificats à adresser à M. le Dr Gerber, à Bonfol (Aure bernoise). 623

### A LOUER

tout de suite, à ménage sans enfants, joli logement, 3 chambres et cuisine, avec ou sans jardin. H 1605 F 1585. S'adresser à M. Emile Fasel, à la Platière, pres Bellevue

On désire placer, pour le 1<sup>er</sup> mai, une

### JEUNE FILLE

de bonne famille, de la Suisse allemande, comme volontaire, dans une bonne famille française de la ville. On désirerait leçons de français. S'adresser: rue du Tir, II, 1<sup>er</sup> étage. H 1602 F 1584

### ON DEMANDE

sur le plateau de Pérolles, un petit logement bien exposé au soleil, ayant deux chambres et une cuisine. S'adresser par écrit, sous chiffres H 1400 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 1480

## Grande liquidation partielle Magasin A LA VILLE DE MULHOUSE 72, rue de Lausanne FRIBOURG

Vu notre prochain déménagement, nous continuons, pour quelques jours seulement, la grande liquidation partielle, tels que vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, draperie, robes, jupes, jupons, blouses, etc. Pour diminuer le stock, ces articles seront liquidés à très bas prix. H 1616 F 1598-664. Grand choix de draperie et robes pour Premières Communions & Confirmations.

Prochainement, le magasin sera transféré rue de Lausanne, 55. Maison M. Marcel PICARD. L'agencement complet du magasin est à vendre à bas prix.

## Horlogerie & bijouterie BELFAUX

A l'occasion de la Première Communion et de la Confirmation, on trouvera un grand choix de montres, chaînes, sautoirs, broches et boucles d'oreilles, dans tous les prix. Régulateurs et Réveils. Ch. MINGUELY.